

Orléans, le 19 octobre 2022

Le Loiret réalise des travaux de restauration de la « cale à Girard » sur le canal d'Orléans à Chécy

Le Département du Loiret réalise, depuis lundi, et pour une durée de 6 semaines, des travaux de restauration de la « cale à Girard » sur le canal d'Orléans à Chécy. Le montant total des travaux s'élève à 93 000 €.

L'objectif est d'assurer la pérennité de l'ouvrage et sa fonctionnalité en tant que *cale de radoub*, c'est-à-dire en tant que bassin utilisé pour la mise à sec des bateaux dans le cadre de réparations ou d'inspections de coque.

Les alentours de la cale seront fermés au public ainsi que le chemin de contre halage entre la cale et la rue du Port Morand. Le stationnement sera interdit sur l'aire de retournement.

L'accès de mise à l'eau au niveau de la cale à Girard sera bloqué pendant toute la durée des travaux.

Ces dispositions sont valables de jour comme de nuit, y compris les weekends et les jours hors chantier.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr